

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

N° de délibération : 22/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 26 VOTANTS : 30
DATE DE LA CONVOCATION	11/09/2024
VOTE	POUR : 30 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Claude BALAND, Michel BARRIERE, Fabrice BERGER, Jean-Luc CLEAU, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIGEAT, Eliane DESABRE, Sylvie FAVERIAL, Christophe FRAGNY, Matthieu GABET, Rose-Marie GERBE, Eric GUYOT, Alain HERTELOUP, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Guillaume LARGERON, Emmanuel LOCTIN, Maurice MALETRAS, Dominique MAURIN, Jacques MERCIER, Alexis PLISSON, Patrick RAPEAU, Yves RAVET, Régine ROY, Sylvie THOMAS et Henri VALES

Étaient représentés (pouvoirs) :

Manuel DE JESUS a donné pouvoir à Eric GUYOT
François DIOT a donné pouvoir à Rose-Marie GERBE
Daniel GILLONNIER a donné pouvoir à Yves RAVET
Denis THURIOT a donné pouvoir à Fabrice BERGER

Madame Sylvie FAVERIAL est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subvention pack attractiv santé

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Depuis 2016, le Pays est engagé dans une démarche d'attractivité-santé, en complémentarité des actions initiées par les autres collectivités, afin d'améliorer l'attractivité médicale du territoire. Le Pays a notamment mis en place l'organisation de week-ends découverte, la participation à des salons de professionnels de santé, l'installation de médecins par des cabinets de recrutement, un « pack accueil » à destination des internes et externes.

La commission attractivité-santé du Pays, qui a vocation à rebalayer toutes les actions mises en place par le Pays et les autres collectivités, a fait la proposition d'une action complémentaire aux autres projets.

Il s'agit de compléter le parcours d'accueil des internes et des externes lors de leur stage sur le territoire par un temps convivial sur le territoire (à l'occasion d'un match de l'USON pour lequel un salon du stade serait ouvert par l'USON pour accueillir les internes/externes, les maîtres de stage, le Pays, les autres collectivités).

Ce temps doit permettre une remise symbolique des bourses accordées par le Pays, mais surtout la remise de box mettant en avant le territoire, ses offres et ses produits.

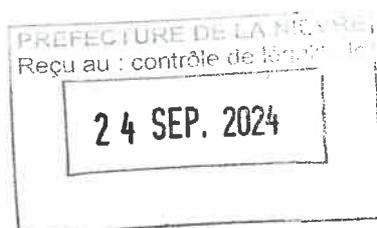
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Financements	
Contenu box	1 536 €	Conseil Départemental	4 960 €
Soirée espace Openbox	3 810 €	Autofinancement	1 240 €
Frais d'organisation	854 €		
TOTAL	6 200 €	TOTAL	6 200 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président à solliciter la subvention et signer tous les documents liés à cette demande.

Le Président,
Eric GUYOT



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 19 septembre 2024